

Nantes, le 19 Mars 2008

Encore une pollution à mettre à l'actif de TOTAL dans l'estuaire de la Loire !

Rappel des faits : Dans l'après-midi de Dimanche, à la Raffinerie de Donges (Groupe TOTAL), une rupture de canalisation a entraîné une nouvelle marée noire dans l'estuaire de la Loire.

Pourtant, Il ne s'agit pas du premier cas de pollution dans l'estuaire

Hiver 1999-2000 naufrage de l'Erika ; été 2003 la rupture d'une canalisation dans un étier de la raffinerie ; la collision de deux butaniers en janvier 2006 avait entraîné une pollution (30 tonnes de fioul à l'époque, 400 tonnes aujourd'hui).

Les associations SOS Loire Vivante - ERN France, Bretagne Vivante - SEPNB, LPO Loire-Atlantique s'étonnent qu'une telle défaillance technique et humaine puisse encore survenir à la raffinerie de nos jours, qu'aucun système d'alarme ne fonctionne et que la réaction du groupe TOTAL n'ait pas été plus rapide afin d'endiguer la fuite évaluée par TOTAL à 400 tonnes de pétrole très toxique. Quel était le niveau de vétusté de l'installation ? Des contrôles récents avaient-ils été effectués ? Autant de questions qui demandent réponse de la part de Total et de la DIRE.

Les associations dénoncent le manque de transparence de la part de la Préfecture ... le public, les élus et habitants des communes concernées, les associations, et même la DIREN Pays de la Loire n'ont été prévenus que tard dans la journée de lundi et souvent par la voie des médias, alors que le dispositif Polmar prévoit désormais, dans ce type de catastrophe, l'activation par la Préfecture d'un large réseau en phase d'alerte.

...et du groupe Total, qui reste par exemple silencieux sur la composition exacte de l'hydrocarbure rejeté et sa toxicité. Se contentant seulement d'annoncer la prise en charge des coûts de nettoyage, sans se poser la question de l'impact de ce produit sur la santé de celles et ceux qui le ramassent et sur les milieux naturels.

Pour nos associations, cette catastrophe a un impact écologique majeur :

L'estuaire est un **milieu naturel particulièrement exposé et fragile**, ce que savent bien tous les acteurs du territoire : pouvoirs publics, organisations professionnelles, port autonome Nantes-Saint/Nazaire, entreprises (Total, GDF,...). Il faudra **des années** pour que les milieux touchés (**vasières, roselières, bancs et rives**) retrouvent leurs caractéristiques naturelles et leur fonction de nourricerie pour de nombreuses espèces.

Le pétrole a touché entre 20 et 30 km de berges et commencé à souiller de nombreux oiseaux, à une période où le chassé-croisé migratoire bat son plein. Les espèces les plus touchées sont les Bécasseaux variables, les Pluviers argentés, les Tadornes de belon, les Avocettes élégantes, les Barges rousses et quelques anatidés (Canard pilet, Sarcelle d'hiver). **Les poissons migrateurs** (Alose,

Lamproie, Saumon, Civelles,...) risquent également de payer un lourd tribut à cette marée noire.

Pourtant, le MEDAD s'était engagé à prendre des moyens pour réduire les pollutions et les risques de telles installations, et à la transparence sur les contrôles et la surveillance des établissements dangereux.

Aussi nous demandons avec force :

- Que les milieux naturels fragiles (vasières et roselières) soient définitivement protégés.
- Que nos associations soient intégrées à la **cellule de crise** mise en place par le Préfet, notamment pour un suivi naturaliste accru dans l'estuaire de la Loire,
- Que tous les **moyens de surveillance et de contrôle** prévus par les textes soient activés sans délai :
 - o Commissions locales (CLIC, CLIS, SPPI,...)
 - o Inspections de toutes les Installations Classées du secteur avant la fin de l'année
 - o Vérification des moyens d'auto surveillance mis en place par les exploitants
 - o Publication des résultats des actions entreprises sur les sites industriels
- Que toute **l'information soit donnée au public** sur les causes de cet accident et de façon **permanente** sur les actions engagées par les exploitants pour éviter qu'il ne se reproduise.
- Que de vrais **engagements** et des **moyens** soient pris par les exploitants pour mettre en œuvre des **plans de prévention** efficaces **validés avec les acteurs locaux** : pouvoirs publics, scientifiques, salariés, riverains, associations de défense de l'environnement et collectivités.
- Que l'on stoppe définitivement les nouveaux projets portuaires dans l'estuaire, comme Donges Est, qui ne feraient qu'ajouter de nouveaux risques de pollution dans cet espace exposé et fragile.

Contacts :

Guy Boulès, Président de la LPO Loire-Atlantique : 06 20 70 11 37.

Mickaël Potard, Directeur de la LPO Loire-Atlantique : 06 88 11 13 73.

Christophe Dougé, Délégué Loire Vivante Estuaire : 06 14 36 43 45.

Roberto Epple, Président de SOS Loire Vivante ERN France : 06 08 62 12 67

Bernard Guillemot, Président de Bretagne Vivante-SEPNB : 06 77 82 11 30

Hervé Le Strat, Administrateur de Bretagne Vivante-SEPNB : 06 82 83 27 97